



Offre régionale d'accompagnement dans l'orientation des jeunes » CRIJ Limousin

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

ORIENTATION - Numéro du projet AP1-335
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Offre régionale d'accompagnement dans l'orientation des jeunes
Objectifs initiaux : Accompagner les jeunes dans une orientation prenant en compte la globalité de leur situation et contribuer à leur fournir une qualité équivalente d'information quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire régional.
Public(s) cible(s) : Les jeunes en recherche d'information de la région Limousin. En ce qui concerne l' accueil au CRIJ , les chiffres sont les suivants : 13 513 usagers comptabilisés en 2010 ; 15 305 en 2011 ; 8 366 du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2012. Pour ce qui est des RIJ , les chiffres de fréquentation sont très variables en fonction de la structure support et, avant tout, de la population du territoire sur lequel ils sont implantés (de quelques usagers à quelques dizaines).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Ce projet a été conçu autour de la réalisation d'actions à trois niveaux : <ul style="list-style-type: none">- Extension du volume d'ouverture de l'accueil du CRIJ,- Création de « Relais Info Jeunes » (RIJ) sur le territoire régional,- Mutualisation des ressources documentaires : réalisation d'un guide multi partenarial <i>Ma vie mode d'emploi : guide pratique pour les + de 16 ans en Limousin</i> ; gestion coordonnée des productions documentaires sur les secteurs métiers/emploi/formation avec des partenaires de l'AIO.
Territoire(s) d'expérimentation : Ce projet a concerné le territoire de la région Limousin dans son ensemble. L'un des axes du projet, le déploiement des RIJ, s'est effectué plus particulièrement en territoire rural et en zones sensibles urbaines.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : A travers trois axes, le dispositif expérimenté a contribué à l'amélioration de l'information et de l'orientation des jeunes du Limousin. <ul style="list-style-type: none">- La fréquentation de l'accueil du CRIJ a progressé et a permis une meilleure disponibilité des informateurs jeunesse auprès des usagers.- Des projets innovants et de nouveaux outils partenariaux ont été développés grâce à une implication et à une coopération accrues des acteurs de l'AIO en Limousin.- Le réseau Information Jeunesse Limousin s'est développé et étendu à certaines parties de la région ; cela a notamment permis une meilleure visibilité de l'IJ sur le territoire régional.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : GIP Prisme Limousin (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : DRONISEP, PRISME-Limousin, Pôle Emploi
Partenaires financiers (avec montants): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 176 715,00€ (80 915€ CEREQ ; 95 800€ CRIJ) ASP : 22 012,56€
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 42 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : CRIJ Limousin Type de structure : association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CEREQ Type de structure : établissement public



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction	p.5
I. Rappel des Objectifs et du public visé par l'expérimentation	p.6
A. Objectifs de l'expérimentation	p.
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	p.
1. Public visé	p.
2. Bénéficiaires directs	p.
2.1 Statistiques descriptives	p.
2.2 Analyse qualitative	p.
3. Bénéficiaires indirectes	p.
II. Déroulement de l'expérimentation	p.
A. Actions mises en œuvre	p.
B. Partenariats	p.
1. Partenaires opérationnels	p.
2. Partenaires financiers	p.
C. Pilotage de l'expérimentation	p.
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	p.
A. Modélisation du dispositif expérimenté	p.
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	p.
1. Public visé	p.
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	p.
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	p.
4. Impacts sur la structure	P.
Conclusion	p.

Introduction

Le dispositif expérimenté et mis en place par le CRIJ Limousin dès décembre 2009, sur une période de trois ans prorogée de six mois, a été développé afin de proposer aux jeunes de la région Limousin un accompagnement dans une orientation prenant en compte la globalité de leur situation. L'objectif principal était de mettre à disposition du public une information et un accompagnement de qualité sur l'ensemble des problématiques liées à l'orientation des jeunes au sens le plus large.

Concernant la mise en place du dispositif, même si le dossier relatif à l'expérimentation a été déposé en juin 2009, le montant de la somme allouée n'a été communiqué qu'en décembre 2009, ce qui a retardé le démarrage effectif à mars 2010 car le Conseil d'Administration du CRIJ n'a pas souhaité engager des dépenses, notamment au titre du recrutement d'un chargé de mission, avant la notification officielle du montant attribué.

Les premiers mois de l'expérimentation ont été, comme prévu, consacrés au lancement des deux premiers axes du projet, le volet relatif au déploiement régional ayant été conçu, à l'origine, comme un test concret de la capacité des organismes du secteur de l'AIO régional à œuvrer en partenariat.

A l'origine de ce projet, figure la situation particulière dans laquelle se trouve le CRIJ Limousin, implanté au sein d'un immeuble partenarial dédié à l'information et l'accompagnement des publics, « le Carré Jourdan », qui regroupe une Cité des métiers, deux CIO, une agence Pôle Emploi ainsi que les services d'un GIP « Prisme Limousin ».

Le CRIJ exerce, au même titre que ces autres organismes une fonction d'accueil et d'information du public. Il intervient plus particulièrement sur des thématiques liées à la vie quotidienne des jeunes : logement, jobs, santé, loisirs, mobilité internationale...

La situation contextuelle et spatiale du CRIJ a favorisé la mise en commun de moyens et de personnes du secteur de l'Accueil Information Orientation afin de proposer une prestation équivalente d'information et d'accompagnement sur le territoire régional.

Ce projet devait permettre une organisation régionale et multi partenariale aboutissant à une offre d'information et d'accompagnement favorisant l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes du territoire.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif général de cette expérimentation était d'accompagner les jeunes dans une démarche d'orientation prenant en compte la globalité de leur situation et abordant ainsi l'ensemble des problématiques liées à celle-ci. Ce projet avait pour ambition de permettre une mise en commun concrète de compétences et de moyens humains œuvrant habituellement de façon éparpillée et de renforcer ainsi la qualité du service rendu au public.

Cela devait se traduire au niveau local par la poursuite d'une expérimentation déjà entamée consistant à fournir aux usagers, dans un même lieu, le « Carré Jourdan », une réponse adaptée à leurs besoins et attentes en matière d'information et d'orientation. Le projet devait permettre le développement et la consolidation de l'ensemble des prestations offertes aux usagers du « Carré Jourdan », notamment à travers la mise à niveau de l'offre du CRIJ par rapport à celle des autres partenaires du Carré Jourdan, quel que soit le moment où le public fréquente les locaux. Un accroissement sensible des heures d'ouverture au public de l'accueil du CRIJ était nécessaire pour aligner celui-ci sur celui des autres organismes.

Au niveau régional, cette expérimentation devait favoriser l'émergence de projets communs visant à faciliter l'orientation sur les territoires : le réseau régional Information Jeunesse existant, particulièrement développé en milieu rural en Limousin, devait servir de point d'appui à un renforcement du travail en réseau des différents opérateurs actuellement impliqués sur le territoire régional. Ainsi, le dispositif expérimenté devait inclure la création de relais physiques en partenariat avec un ou plusieurs des partenaires du Carré Jourdan et la mise en commun, sous forme de portail, des ressources Internet proposées par les différents partenaires du secteur de l'AIO. Cet axe a abouti à une réorientation partielle du projet dans le sens d'une mutualisation de la gestion et de l'exploitation des ressources documentaires communes aux structures de l'AIO.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public cible de l'expérimentation ne diffère pas du public habituel de l'Information Jeunesse. Il est constitué potentiellement de tous les jeunes du Limousin en recherche d'informations dans le cadre de leur orientation scolaire et professionnelle.

Une estimation initiale du nombre de bénéficiaires a été difficilement envisageable car la totalité des jeunes en recherche d'informations de la région Limousin pouvait être potentiellement concernée, quel que soit leur statut ou lieu de résidence.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Concernant les bénéficiaires directs visés par l'expérimentation, le dispositif a touché 37 184 personnes.

2.2. Analyse qualitative

Ce projet d'expérimentation a, de manière générale, amélioré l'offre de services et d'information proposée par le réseau Information Jeunesse en Limousin. Ainsi, l'augmentation du volume horaire de l'accueil du CRIJ Limousin a permis une meilleure disponibilité et qualité d'écoute des informateurs jeunesse auprès des usagers. Quant aux Relais Info Jeunes, leur déploiement s'étant notamment effectué en territoire rural et en zones sensibles urbaines, le dispositif a ainsi pu toucher des populations de jeunes fréquemment éloignées des dispositifs d'information et d'orientation classiques (distance géographique, mobilité restreinte, difficultés sociales et professionnelles...). Le meilleur ancrage des structures IJ sur le territoire limousin a permis de mieux tenir compte des réalités contextuelles des jeunes.

Le prescripteur principal du dispositif auprès des jeunes a été le CRIJ Limousin, appuyé par son réseau régional. Les outils de repérage des jeunes ont été ceux habituellement utilisés par le réseau Information Jeunesse : site internet, réunions d'information et communication grand public.

Ce projet d'expérimentation a donné de meilleurs indicateurs sur la nature des usagers de l'information jeunesse, ainsi que sur leurs attentes et besoins en matière d'information et d'orientation. Des statistiques de fréquentation précises sur le public ainsi que des questionnaires de satisfaction remis à la fin de chaque entretien ou passage des jeunes dans la structure IJ ont permis de dégager de tels renseignements sur les bénéficiaires directs de l'expérimentation.

3. Bénéficiaires indirects

Les structures ayant accueilli des RIJ ont bénéficié indirectement du dispositif expérimenté. En effet, l'implantation d'un RIJ dans leurs locaux leur a apporté une augmentation de la fréquentation, un public différent, notamment jeune. Ils ont aussi bien souvent pu valoriser leurs services et obtenir une meilleure identification auprès du public en tant que point d'information pour les jeunes.

Le dispositif a également eu indirectement des répercussions sur les acteurs de l'AIO du Limousin. Les premiers concernés sont les partenaires du CRIJ qui ont coopéré et travaillé mutuellement sur certains aspects et outils du projet: la DRONISEP, PRISME Limousin et Pôle Emploi Limousin. Ensuite, des partenaires ont été associés aux réflexions et prises de décision sur l'avancée du projet : Missions Locales, Région Limousin, DRJSCS, Carrefour des Etudiants de l'Université de Limoges notamment.

Au-delà de ces organismes de l'AIO, des structures travaillant dans le domaine du social et de l'animation socioculturelle (associations de quartier, centres sociaux) mais aussi des collectivités territoriales (mairies, conseils généraux) ont été impliquées indirectement dans le dispositif, notamment lors de réunions d'information et de sensibilisation.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Tout au long de ce projet d'expérimentation, trois axes ont été suivis et mis en œuvre :

- **Axe 1 : Augmentation du volume horaire de l'accueil du CRIJ Limousin**

L'accueil du CRIJ est, depuis le 1^{er} avril 2010, ouvert 31 heures par semaine (contre 15 auparavant) offrant aux usagers des horaires en adéquation avec ceux des autres structures présentes au sein de l'immeuble partenarial « Carré Jourdan ».

- **Axe 2 : le développement territorial – création de lieux partenariaux au niveau local (les RIJ)**

Dans le cadre du déploiement régional de l'expérimentation, quinze « Relais Info Jeunes » ont été mis en œuvre tout au long du processus d'expérimentation. Fruit d'un partenariat entre le CRIJ et la DRONISEP, les RIJ ont pour objet de faciliter l'accès à l'information des jeunes ruraux et des habitants des quartiers.

En termes de contenu, divers outils, élaborés conjointement par la DRONISEP et le CRIJ, sont mis à la disposition des structures accueillant les RIJ :

- un fonds documentaire, sous forme « papier » ou numérique,
- une formation à l'utilisation des outils, destinée aux référents désignés au sein des structures supports,
- une ligne téléphonique dédiée, implantée au CRIJ,
- une newsletter commune,
- une signalétique spécifique,
- une formation de base pour les référents des RIJ par l'ONISEP et le CRIJ,
- des liens personnalisés avec des interlocuteurs désignés au CRIJ pour répondre aux questions non résolues par le kit documentaire,
- un abonnement à une newsletter élaborée à partir des sites Internet des deux organismes,
- des réunions annuelles de coordination,
- un accès à une plateforme collaborative destinée à faciliter la communication, la mutualisation et les échanges,
- un outil de recueil et d'analyse des statistiques.

A l'origine majoritairement implantés en milieu rural, les RIJ se sont ensuite développés au sein de quartiers sensibles des agglomérations limousines. Leur développement a permis à l'Information jeunesse de couvrir une grande majorité du territoire, comme le montre la carte ci-dessous :

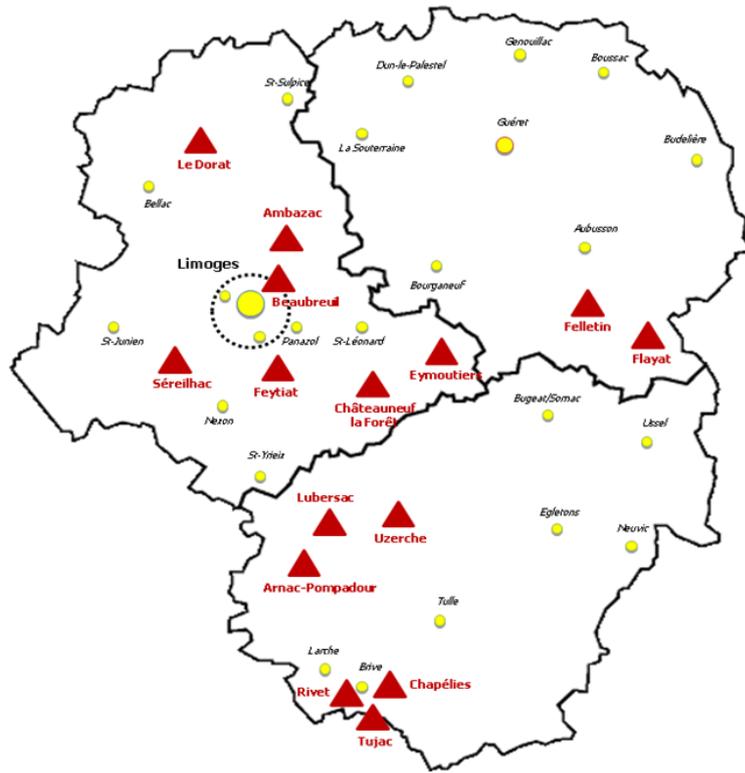
UNE COMPLEMENTARITE AVEC LE RESEAU EXISTANT

Relais Info Jeunes

▲ 15 RIJ en fonctionnement

Réseau Information Jeunesse

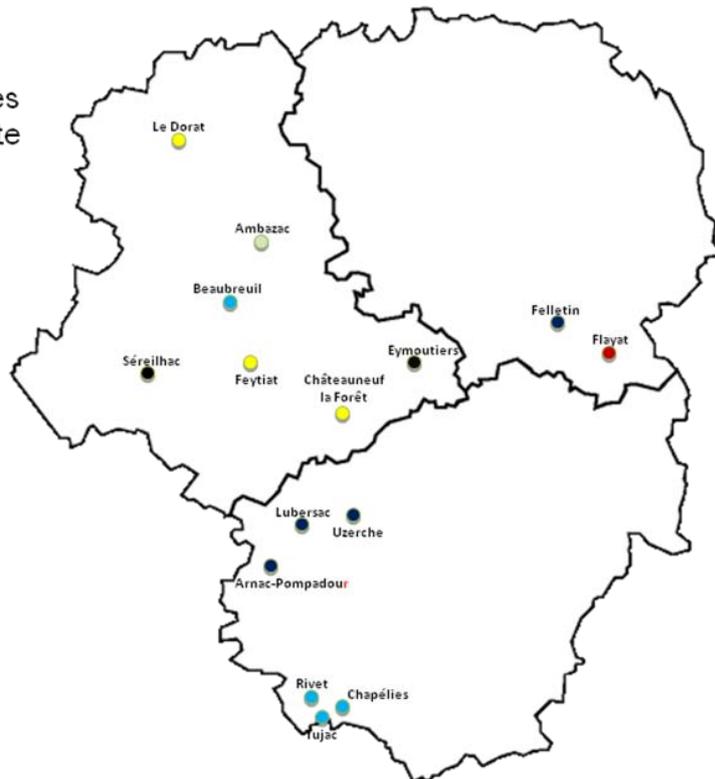
- Centre Régional - CRIJ
- Bureau Départemental - BIJD
- Points - PIJ



Les deux cartes suivantes exposent la typologie des structures supports des RIJ et de leur ville d'implantation :

Typologie des Relais Info Jeunes suivant la structure accueillante

- Médiathèques, bibliothèques
- Centres sociaux
- Autres espaces dédiés au public jeune
- Mairies
- Espace multi-services
- Espace associatif



Typologie des Relais Info Jeunes suivant la nature du territoire

- RIJ en milieu urbain
- RIJ en milieu périurbain
- RIJ en milieu rural, semi-rural
- Ville de + de 5000 hab
- Ville de + de 2000 hab
- Commune de + de 1000 hab
- Commune de - de 1000 hab



La difficulté rencontrée tout au long de cette expérimentation sur cet axe 2 a été de mesurer la fréquentation des RIJ et d'améliorer le volume de leurs usagers de façon régulière. En effet, la fréquentation de ces lieux est variable selon chaque RIJ. Cette différence est liée à plusieurs paramètres : les structures supports sont diverses et certaines n'accueillent pas forcément uniquement un public jeune, la motivation des référents peut être variable, le territoire sur lequel est implanté le RIJ peut entraîner des obstacles à la mobilité et à l'accès du RIJ.

- **Axe 3 : Mutualisation des ressources documentaires**

Au début du projet, un portail internet commun aux structures de l'AIO devait se créer. Cet axe a dû évoluer suite à une stagnation dans son avancement et à un manque de résultats concrets. Il a finalement été difficile de mobiliser tous les partenaires envisagés sur ce projet. Certains d'entre eux possédaient déjà un portail en interne ou étaient sur le point de refaire ou créer leur propre site internet et un positionnement de leur part sur un tel projet s'est avéré être délicat.

Ce troisième volet du projet a ainsi été réorienté vers une mutualisation des ressources documentaires des organismes régionaux de l'AIO. Le travail sur cet axe s'est concrétisé à deux niveaux :

- ▶ La réalisation du guide *Ma Vie Mode d'Emploi*, guide de l'entrée dans la vie adulte, destiné aux jeunes de plus de 16 ans, comprenant un grand nombre d'informations pratiques regroupées sous quatre grandes thématiques : « Trouver sa voie », « Entrer dans la vie professionnelle », « Enrichir son expérience », « Gérer son quotidien ». Le guide est paru en juin 2012, à 15 000 exemplaires. Chacun des thèmes comprend des sous-rubriques rédigées par les partenaires en fonction de leurs compétences respectives : la DRONISEP, PRISME Limousin, POLE EMPLOI et le CRIJ ont participé à l'élaboration de ce guide, le CRIJ ayant assuré la coordination de l'ensemble. Les résultats de cette coopération sont très positifs. Le guide a également eu de très bonnes retombées au niveau local et régional, auprès du public mais aussi des diverses institutions et organisations de la région.

- ▶ La **mutualisation des ressources documentaires** est également entrée dans une phase active. Une action de rédaction commune de fiches d'information avec la DRONISEP et PRISME Limousin a débuté :

- L'objectif visé est d'aboutir à une gestion coordonnée des productions documentaires sur les secteurs métiers/emploi/formation par les partenaires impliqués (DRONISEP, PRISME et le CRIJ),
- Un groupe s'est constitué et a décidé de prendre pour base de travail les fiches régionales élaborées par le CRIJ dans le cadre de son abonnement « Actuel Limousin » : les fiches relatives aux secteurs métiers/emploi/formation seront réalisées en collaboration et diffusées sous la bannière de l'ensemble des partenaires impliqués.

Afin de cerner au plus près les attentes des utilisateurs par rapport à ces nouveaux types de supports de documentation, une enquête auprès des abonnés a été lancée récemment, dont les résultats seront connus avant la fin du mois de janvier.

Cette première étape de collaboration inter partenariale servira de test à la faisabilité d'une intégration plus poussée de la gestion et la production documentaire sur ces thématiques.

Cf ANNEXE 2 page 20.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
DRONISEP	Organisme public ayant le statut d'établissement public à caractère administratif	- Mise en place des Relais Info Jeunes (formation des référents, newsletter), - Création du guide <i>Ma Vie Mode d'Emploi</i> , - Réflexion sur la mutualisation des ressources documentaires sur les secteurs 1, 2, 3 et 4 de l'IJ et sur la création de fiches collaboratives.
PRISME LIMOUSIN / CITE DES METIERS	Groupement d'Intérêt Public	- Création du guide <i>Ma Vie Mode d'Emploi</i> , - Réflexion sur la mutualisation des ressources documentaires sur les secteurs 1, 2, 3 et 4 de l'IJ et sur la création de fiches collaboratives.

POLE EMPLOI	Etablissement public à caractère administratif	<ul style="list-style-type: none"> - Création du guide <i>Ma Vie Mode d'Emploi</i>. - Réflexion sur la mutualisation des ressources documentaires sur les secteurs 1, 2, 3 et 4 de l'IJ et sur la création de fiches collaboratives.
Association Régionale des Missions Locales	Association	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux comités de pilotage - Travail sur l'implantation des RIJ : territoires ruraux de Haute-Vienne : rencontres référents RIJ et ceux faisant des permanences dans les Missions Locales - Réunions de coordination des RIJ : sensibilisation du rôle des missions locales auprès des référents RIJ

Ce projet a permis le renforcement de partenariats opérationnels préexistants entre le CRIJ et certains acteurs de l'AIO Limousin (PRISME Limousin, DRONISEP, CIO). Ces partenaires ont été associés au montage du projet en amont.

Il a également permis de créer de nouveaux partenariats, notamment dans le cadre de l'implantation des RIJ, avec des structures qui ne travaillaient pas au préalable avec le CRIJ Limousin.

La dynamique partenariale mise en place dans le cadre de l'expérimentation continuera à l'issue de la période du projet, notamment pour assurer le suivi et l'accompagnement des RIJ créés, mais également pour l'un des aspects de l'axe 3, à savoir la mutualisation et la coopération documentaire (fiches d'information).

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	49.06%
Cofinancements extérieurs à la structure	11.27%
Autofinancement	39.67%

Le financement du projet par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse n'a pas été un levier pour obtenir des financements complémentaires.

C. Pilotage de l'expérimentation

Afin d'assurer le pilotage de l'expérimentation, des comités de pilotage ont été créés et des réunions de travail régulières entre les partenaires ont été tenues.

Quatre comités de pilotage ont eu lieu sur toute la durée de l'expérimentation (tous les 6 mois à partir de la fin d'année 2010). Y ont participé les structures suivantes :

- CRIJ Limousin
- Conseil Régional
- C.S.A.I.O.
- Prisme Limousin (Cité des Métiers)
- D.R.J.S.C.S.
- A.R.M.L.
- CEREQ
- Délégation Régionale de l'ONISEP

Toutes ces structures ont eu un rôle prévalent dans le comité de pilotage, et plus particulièrement la DRONISEP dans la création des RIJ, et PRISME-Limousin en tant que partenaire privilégié du « Carré Jourdan ». Aucune difficulté majeure de coordination n'a eu lieu avec les différents partenaires.

Les outils de pilotage développés sont les suivants :

- Des groupes de travail (sur l'Axe 3) : une dizaine de réunions de travail entre 2011 et 2012.
- Un comité de rédaction entre PRISME / Pôle Emploi / le CRIJ / la DRONISEP pour la relecture du guide *Ma vie mode d'emploi*
- Des formations pour les RIJ : 6 sessions ont eu lieu début 2011/2012 auprès des référents des RIJ. Points abordés lors de ces formations : présentation de l'Information Jeunesse et de l'Onisep, des missions du Relais Info Jeunes, des outils de communication du RIJ, de l'accueil du public, des réseaux et relais d'information, du fonds documentaire CIDJ/CRIJ et de la veille informationnelle
- Une lettre d'information pour les RIJ : 5 à 6 newsletters sont rédigées chaque année. Ces lettres contiennent une dizaine d'actualités sélectionnées par le CRIJ et la DRONISEP à destination des référents des RIJ
- Une réunion annuelle de coordination des RIJ a été organisée en 2012. Une nouvelle sera prévue au printemps 2013.
- Une enquête sur l'Axe 3 de l'expérimentation a été effectuée par le CRIJ auprès des partenaires abonnés au fonds documentaire régional *ACTUEL Limousin* afin de connaître leur avis sur son contenu, sa forme et son usage.
- Des réunions inter-quartiers organisée par le CRIJ (novembre 2011) ont permis de regrouper des associations de quartier, des centres sociaux, le Conseil Général de la Haute-Vienne et la Cité des Métiers de Limoges afin de sensibiliser ces acteurs aux RIJ.

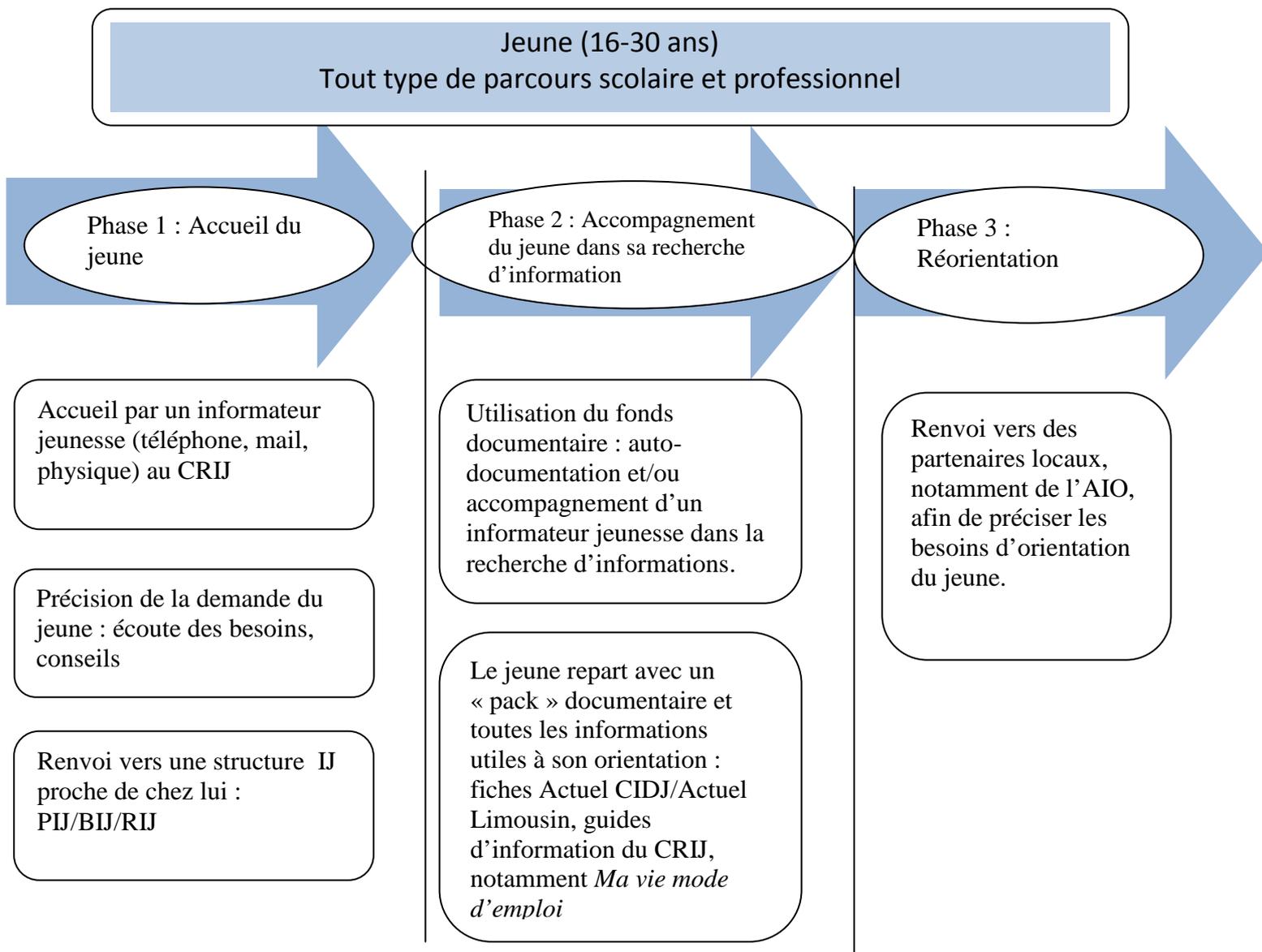
Des échanges de bonnes pratiques avec d'autres structures soutenues par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse ont eu lieu lors d'une réunion entre tous les expérimentateurs du Limousin organisée par la DRJSCS en 2011. Des échanges entre le CRIJ Limousin et l'ARML ont également eu lieu.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif testé peut se transposer sur d'autres territoires, notamment auprès des autres CRIJ au niveau national. En effet, la création de Relais infos Jeunes, plus souple que des Points Information Jeunesse ou Bureaux Information Jeunesse, peut intéresser des structures d'AIO locales et permettrait d'étendre le réseau IJ encore plus sur le territoire national.

La très bonne coopération entre plusieurs acteurs locaux de l'AIO qui a vu le jour pour le guide *Ma vie mode d'emploi* pourrait se transposer ailleurs. Ce guide encore inédit au niveau des autres CRIJ reprend tous les thèmes d'information couverts par les structures IJ et de l'AIO en général.



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Transférer un tel dispositif demande à être vigilant sur les points suivants :

- ▶ Respecter l'équilibre des partenariats et la préservation de l'identité de chaque partenaire lors de la rédaction d'un guide d'information commun ou de tout autre outil collaboratif (logos, signalétique, partage d'informations, distribution,...)
- ▶ Pour créer un RIJ, penser à l'aménagement de son espace et à la disponibilité de son personnel.

1. Public visé

Fruits d'un partenariat entre le CRIJ et la DRONISEP, les RIJ ont pour objet de faciliter l'accès à l'information des jeunes de la région les moins favorisés en la matière, plus particulièrement en milieu rural ou dans les quartiers « sensibles » des agglomérations.

De manière générale, l'implantation des RIJ a été plus facile dans des structures recevant déjà des jeunes. Des difficultés ont été rencontrées pour attirer le public dans des RIJ dont les structures support ne sont pas au départ dédiées à l'accueil des jeunes (structures choisies par les collectivités locales).

Il est également souhaitable de développer des actions en direction de nouveaux acteurs pour compléter les actions mises en œuvre : formation auprès des documentalistes des CDI (collèges) après concertation avec ONISEP et Rectorat par exemple.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

1. Augmentation de la qualité de l'espace accueil

Grâce à ce dispositif, le CRIJ a augmenté son volume horaire d'accueil du public : le passage à 31 heures hebdomadaires (au lieu de 15 précédemment) est effectif depuis le 1^{er} mai 2010.

D'autre part, l'expérimentation a poussé l'ensemble de l'équipe du CRIJ à mener une réflexion de fond au sujet de l'aménagement de l'accueil, dans le but de favoriser l'autonomie des usagers. Le réaménagement des locaux a été effectué dès 2010.

Les principaux enseignements et résultats de cette action sont :

- La mise en cohérence des horaires pratiqués par le CRIJ avec ceux des autres organismes présents au sein du Carré Jourdan renforce l'homogénéité du service offert : les usagers peuvent ainsi bénéficier de prestations équivalentes quel que soit le moment de leur venue,
- Cette extension a eu pour effet de provoquer un accroissement du public accueilli,
- Le réaménagement de l'accueil a pour conséquence de favoriser l'autonomie des jeunes. Les usagers cherchent davantage l'information par eux-mêmes avant de poser leurs questions à l'informateur jeunesse,
- La répartition sur un volume horaire plus important offre un réel intérêt pour les usagers, les informateurs ayant plus de temps à consacrer à chacun d'entre eux.
- L'accueil du CRIJ est de plus en plus identifié comme un lieu proposant des services,
- Les informateurs jeunesse disposent de davantage de temps pour répondre à des questions qui s'avèrent plus pointues.

2. Création d'un réseau de relais sur le territoire régional

Le CRIJ et la DRONISEP ont décidé la mise en place en commun d'un réseau de « Relais Info Jeunes », dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'information des jeunes de la région, quel que soit leur lieu de résidence, avec un accent particulier mis sur le milieu rural et les zones urbaines sensibles. Ainsi, les RIJ ont été mis en place afin de mailler le territoire régional de manière à ce que les jeunes puissent avoir accès à l'information. Cet outil de développement local est peu coûteux, en temps et en argent, pour les structures qui ont choisi d'en héberger.

En juin 2012, le réseau est constitué de 15 RIJ : 7 en Haute-Vienne, 6 en Corrèze et 2 en Creuse. 32 référents ont été formés au cours de 6 sessions de formation afin de leur permettre de renseigner au mieux les jeunes de leurs territoires respectifs.

Les RIJ sont hébergés par des centres sociaux en milieu urbain au sein des quartiers dits sensibles ; en milieu rural ou périurbain dans des médiathèques, dans des espaces dédiés spécifiquement aux jeunes, dans des mairies, dans un espace multi services ou encore dans un espace associatif.

Une étude préalable d'identification des territoires susceptibles d'accueillir ces Relais sur la région a été menée, suivie d'une phase de test de la pertinence du concept auprès d'un panel diversifié de structures (communales et intercommunales, associations, bibliothèques et médiathèques, espaces jeunes, maisons de département...). Aucune difficulté majeure n'a été notée durant cette action. Les RIJ sont une formule souple. Les structures ne souhaitant pas payer le fonds documentaire proposé par le CRIJ et l'ONISEP pouvaient l'avoir gratuitement de manière numérique.

3. Le volet mutualisation

La pertinence de la mise en œuvre du troisième axe du projet au début basé sur la création d'un portail Internet a été remise en cause au cours de l'expérimentation. Deux nouveaux éléments ont modifié de façon significative les perspectives de départ :

- des versions rénovées des sites Internet des partenaires, proposant de nouvelles fonctionnalités, ont été mises en ligne,
- la mise en œuvre du Service Public de l'Orientation, incluant la réalisation d'une plateforme dématérialisée.

Suite au comité de pilotage du 8 novembre 2010 qui réunissait les partenaires du dispositif, il a été considéré que la plus value que cette création pourrait apporter aux usagers était difficilement lisible. La DRONISEP, PRISME/Cité des métiers et le CRIJ se sont accordés sur le fait que cette partie de l'expérimentation nécessitait un réexamen.

Les trois organismes sont, à des titres divers, impliqués dans la création et la diffusion de l'information régionale en matière d'emploi/métiers/formation. Les compétences et les savoir-faire de chacun sont différents et complémentaires :

- la DRONISEP, ainsi que l'entité PRISME/Cité des métiers collectent et publient des ressources, respectivement en matière de formation initiale et continue,
- le CRIJ, pour sa part, met en forme et édite un complément régional des fiches élaborées par le CIDJ sur ces secteurs,
- par ailleurs, le CRIJ collecte et met à disposition du public comme des professionnels, des informations dans des secteurs complémentaires, indispensables à une orientation réussie tels que le logement, la mobilité, la santé...

Il est donc apparu pertinent de créer un nouveau guide d'information pour les jeunes regroupant les compétences et secteurs clés de chaque partenaire de l'AIO. Le partenariat entre la DRONISEP, PRISME Limousin, Pôle Emploi et le CRIJ Limousin sur le court terme s'est donc matérialisé par la création du guide AIO « Ma Vie Mode d'Emploi », guide à destination des jeunes de plus de 16

ans. Le CRIJ a coordonné ce projet. A travers de multiples réunions (au moins une tous les mois), les partenaires ont appris à travailler ensemble. Le travail en commun pour réaliser ce projet à court terme a favorisé et consolidé les échanges, et a créé de nouvelles passerelles entre les différentes structures, utiles pour de meilleures collaborations sur le long terme.

Ce guide a été diffusé au sein des réseaux de chacun des partenaires, ainsi que dans les missions locales, les collectivités territoriales (CG, CR), le Carrefour des Etudiants, le CROUS, les facultés, les Maisons de l'Emploi et de la Formation... La présentation du guide lors du Club de la Presse du 30 mai 2012, la communication auprès des radios a permis au guide d'être mieux identifié.

Une possibilité de diffusion au sein des lycées de la région a également été envisagée en juin 2012 (à la rentrée 2012, une réunion réunissant l'intégralité des chefs d'établissements, autour du recteur d'académie, doit permettre au guide « Ma Vie Mode d'Emploi » d'être reconnu comme un outil favorisant l'autonomie des jeunes lycéens).

Concernant le financement, une régie publicitaire a pu obtenir assez facilement un certain nombre de publicités.

Sur le long terme, les partenaires vont poursuivre le travail de mutualisation des ressources documentaires concernant les secteurs 1, 2, 3 et 4 de l'Information Jeunesse.

Les résultats de l'enquête concernant les fiches « Actuel IJ » auprès des abonnés anciens (avant 2011) laisse apparaître que le format papier (classeur avec fiches) est plébiscité et que les partenaires de l'AIO ne sont pas toujours clairement identifiés par les professionnels sur un certain nombre de fiches. La création de fiches collaboratives AIO doit permettre d'avoir une plus grande visibilité de tous les partenaires.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour mettre en place ce type de dispositif, les partenaires locaux de l'AIO sont des partenaires opérationnels incontournables.

Il est essentiel de mettre en place des comités de pilotage afin de mener à bien ce dispositif. Ces comités doivent être composés des responsables des structures partenaires mais aussi des techniciens chargés de mettre en œuvre le projet. Chaque partenaire doit être représenté à égale hauteur mais il est important qu'une structure pilote le comité de pilotage.

4. Impacts sur la structure

La mise en cohérence de l'action des structures intervenant dans le champ de l'orientation a vocation à devenir une référence permanente dans les années à venir.

L'éventuelle généralisation du projet ne pourra être que la résultante d'une volonté politique exprimée par les partenaires financiers de l'information et de l'orientation, au vu de la réussite de l'expérimentation mise en œuvre.

Le fonctionnement, unanimement considéré comme une réussite, de l'immeuble multipartenarial du « Carré Jourdan » prouve la pertinence de la mise en commun de moyens et la répartition cohérente des missions de nombreux acteurs de l'orientation et de l'information.

L'extension géographique de ce concept et la réalisation d'outils communs d'accompagnement et de diffusion de l'information via Internet devraient renforcer la cohérence et l'efficacité du système d'orientation.

Cette organisation permettra aux responsables des politiques en direction de la jeunesse d'avoir une vision plus claire des actions menées dans ce domaine et des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Conclusion

Ce dispositif expérimental mené par le CRIJ Limousin sur trois années, de décembre 2009 à juin 2012, a permis une réelle et notable avancée dans l'offre d'accompagnement dans l'orientation des jeunes sur le territoire limousin.

Ce projet avait pour objectif d'accompagner les jeunes dans une orientation prenant en compte la globalité de leur situation et de contribuer à leur fournir une qualité équivalente d'information quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire régional.

Cet objectif a été rempli à travers les trois axes développés durant le projet. Ainsi, il a permis au CRIJ et à l'Information jeunesse en général d'être redynamisée sur le territoire du Limousin. L'étendue du service ainsi proposé aux jeunes a renforcé la qualité de leur orientation.

Le dispositif a également été innovant en matière de collaboration. Une réelle volonté de travailler ensemble a permis une riche coopération entre des acteurs locaux de l'AIO qui jusqu'alors n'avaient pas encore été aussi loin dans la mutualisation des outils d'information. La création d'un guide d'information unique très complet pour orienter les jeunes dans leur vie quotidienne a engendré des réflexions communes sur des thèmes et problématiques concernant tous les partenaires. Le dispositif a permis de mobiliser des ressources humaines mais aussi matérielles au service des populations jeunes du territoire.

Un tel projet expérimenté en Limousin est tout à fait retranscriptible sur d'autres territoires nationaux et s'inscrit tout à fait dans le Service Public de l'Orientation nouvellement mis en place.

Annexes :

➤ Tableau 1 sur les publics

Le tableau ci-dessous prend en compte l'accueil CRIJ et celui des RIJ.

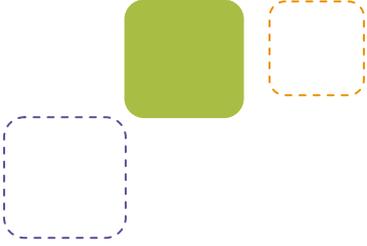
Restitution du porteur de projet						
Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation						
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention						
Identifiant du projet	AP1 335	Nom de la structure porteuse de projet	CRIJ Limousin			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		8435	9867	5998	24300	
Adultes		5078	5438	2368	12884	
Nombre total de bénéficiaires		13513	15305	8366	37184	
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation				
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Âge						
Moins de 6 ans						
6-10 ans						
10-16 ans						
16-18 ans						
18-25 ans						24400
Autres : parents						3379
Autres : demandeurs d'emploi / salariés						14886
Situation						
Elèves en pré-élémentaire						
Elèves en élémentaire						
Collégiens						195
Lycéens en LEGT						6637
Lycéens en lycée professionnel						2440
Jeunes apprentis en CFA						488
Étudiants du supérieur						14640
Demandeurs d'emploi						11909
Actifs occupés						2977
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						
Niveau de formation						
Infra V						
Niveau V						
Niveau IV						
Niveau III						
Niveau III						
Niveau I						
Sexe						
Filles						20096
Garçons						17088
2. Adultes						
Qualité						
Parents						3379
Enseignants						
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducation						
Conseillers d'insertion professionnelle						
Animateurs						
Éducateurs spécialisés						
Autres : (préciser)						
Autres : (préciser)						
		Prévision initiale	Réalisation			
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif						
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?						
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML				
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place						
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :						
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?		Régionale				
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?						
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire				

➤ **Tableau 2 sur les actions**

<u>Restitution finale du porteur de projet</u>									
<u>Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre</u>									
Numéro du projet	AP1-335	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet	<i>Juin 2009 - février 2010</i>								
Action n°1	Recrutement d'un chargé de développement local	1	1	0,1	Directeur				
Action n°2	Formation initiale de base IJ suivie par le nouveau chargé de développement	0,5	2	0,1	Animateur réseau IJ, Documentaliste	papier, classeur			
Action n°3	Analyse territoriale - Dans quels territoires de la région Limousin implanter des relais ? ; Choix des structures - Dans quelles structures positionner ces relais ?	5	2	0,4	Directeur, Chargé de développement local	papier, classeur			
Action n°5	Recherche de partenariats AIO pour la création des RIJ	2	2	0,4	Directeur, Chargé de développement local				
Action n°6	Réflexion sur la dénomination de ces relais	0,5	2	0,1	Directeur, Chargé de développement local				
Action n°7	Définition des outils mis à disposition des relais	1	2	0,3	Directeur, Chargé de développement local				
Action n°8	Ateliers multipartenariats préparatoires à une mutualisation documentaire (portail internet)	1	3	0,25	Directeur, Chargé de développement local, documentaliste				
2. Mise en œuvre du projet	<i>Mars 2010 - Décembre 2011</i>								
Action n°1	Présentation du projet aux structures susceptibles de pouvoir accueillir un RIJ (déplacements, courriers, appels téléphoniques)	6	1	0,7	Chargé de développement local			Carburant pour voiture de service	
Action n°2	Création du logo RIJ	1	1		Graphiste				
Action n°3	Création de la signalétique (flyers, panneaux, brochures de communication)	1,5	1		Graphiste		Entreprise de communication par l'objet		
Action n°4	Formation des référents RIJ	1,5	3	0,3	Chargé de développement local, Animateur réseau IJ, Documentaliste	Classeurs, papier			
Action n°5	Suivi et accompagnement des RIJ (réunion de coordination, rencontres avec les référents)	8	3	0,4	Chargé de développement local, Animateur réseau IJ, Documentaliste,				
Action n°6	Création du guide <i>Ma vie mode d'emploi</i> (coordination entre partenaires, contenu, graphisme)	5	2	0,4	Chargé de développement local, Documentaliste	papier	Entreprise de communication (graphiste)		
Action n°7	Extension du volume horaire (passage de 15h à 31h hebdomadaires)	26	2	0,8	Chargé de développement local, Agent d'accueil				
Action n°8	Réaménagement de l'accueil	1	2	0,2	Agent d'accueil	mobilier			
3. Achèvement du projet	<i>Janvier 2012 à juin 2012</i>								
Action n°1	Diffusion du guide <i>Ma vie mode d'emploi</i> (communication auprès de la presse, des partenaires et des jeunes)	1	4	0,5	Directeur, Chargé de développement local, Documentaliste, Animateur réseau IJ			Carburant pour voiture de service	
Action n°2	Suivi et accompagnement des RIJ créés	5	1	0,5	Chargé de développement local			Carburant pour voiture de service	
Action n°3	Réflexion sur le développement futur du réseau des RIJ et sollicitation auprès de nouvelles structures	2	1	0,4	Chargé de développement local			Carburant pour voiture de service	
Action n°4	Réflexion sur la mise en place de fiches d'information collaboratives avec les différents acteurs de l'AIO du Limousin	2	1	0,1	Documentaliste				

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
Relais Info Jeunes				
Création de RU	Outil de développement local, de formation et de communication	Jeunes ruraux, périurbains ou habitants des quartiers sensibles de la région Limousin	Papier et Electronique	Oui
Logo RU	Outil de communication	RU	Papier et Electronique	Oui
Signalétique RU	Outil de communication	RU	Papier et Electronique	Oui
Flyers de présentation	Outil de communication	Jeunes, parents, professionnels, partenaires, institutions, réseau U...	Papier et Electronique	Oui
Communiqué de presse de présentation des RU	Outil de communication	Référents des RU / Destinataire : presse locale	Papier et Electronique	Oui
Programme spécifique de formation des référents : co-construit avec la DRONISEP	Outil de formation (cf Annexe)	Référents des RU	Papier (classeur)	Oui
Convention RU (Cahier des charges et charte)	Outil de pilotage et de sensibilisation	Responsables des structures support des RU et référents RU	Papier	Oui
Newsletter (actualités U / ONISEP)	Outil de sensibilisation et de communication	Référents des RU	électronique	Oui
Guide "Ma Vie Mode d'Emploi"				
Réalisation et parution du guide <i>Ma Vie Mode d'Emploi</i>	Outil de sensibilisation et de communication	Jeunes, parents, professionnels, partenaires, institutions, réseau U...	Papier et Electronique	Oui
Ateliers multipartenaires	Outil de pilotage	Les partenaires de l'Accueil, Information, Orientation	Papier	Oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

